



Les Entretiens du Conseil d'Etat Cycle de colloques en droit public économique

CET ENTRETIEN A POUR OBJECTIF, pour les collectivités publiques. les opérateurs économiques et financiers et leurs conseils, de :

- Mettre en perspective l'évolution récente de la jurisprudence administrative relative à la tarification des services publics, des SIEG (pour la partie non concurrentielle), des biens publics ou de l'utilisation du domaine public (montant des redevances d'occupation) et vérifier à cette occasion son caractère prévisible et stable.
- **Replacer** cette question dans le cadre des préoccupations de concurrence (prix prédateurs, prix anormalement bas...) et des contraintes résultant du droit communautaire.
- Faire le point sur la liberté dont disposent les collectivités publiques, dont les collectivités territoriales qui prennent de nombreuses décisions tarifaires (cantines scolaires, prix de l'eau...). Ces marges de manœuvre sont à apprécier notamment au regard du principe d'égalité.

Quelle tarification pour les services liés à l'usage d'infrastructures?

Mercredi 16 décembre 2009

9h00 / 17h30

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION Avenue de l'observatoire, Paris 6ème arr.

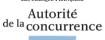


















PROGRAMME

MATIN 44444

09:00 - Séance d'ouverture

- Jean-Marc SAUVÉ, Vice-président du Conseil d'Etat
- Sophie NICINSKI, professeur de droit à l'université Lyon II

09:30 – Accès au réseau et efficacité économique : réglementation et concurrence

Modérateur

 Marie-Dominique HAGELSTEEN, Présidente de la section des travaux publics

Intervenants

- Philippe CHONE, Chef économiste, Autorité de la concurrence
- Johannes KINDLER, Vice-président du Bundesnetzagentur, président de l'association européenne des régulateurs dans le domaine de l'énergie
- Paul CHAMPSAUR, Ancien président de l'ARCEP et chargé d'une mission sur l'électricité
- Philippe FEVRIER, Administrateur de l'INSEE, chercheur à l'ENSAE

11:00 – Prix et tarification sur un marché en train de s'ouvrir : l'électricité

Modérateur

Thierry TUOT, Ancien directeur Général de la Commission de régulation de l'énergie, président de la 10 ème sous-section de la section du contentieux du Conseil d'Etat

Intervenants

- Marie-Christine JALABERT, Chef d'unité adjointe à la division Electricité et gaz de la DG Transport et Energie
- David SPECTOR, Professeur associé d'économie au Paris School of Economics
- Raymond LEBAN, Directeur Délégué de la Stratégie d'EDF
- Anne de CADARAN, Secrétaire Générale de Direct Energie

Chaque table ronde sera suivie d'un échange avec la salle.

APRES-MIDI 44444

12:30 – Déjeuner

Faculté de déjeuner sur place (15 euros)

14:00 – La tarification dans le domaine des télécoms

Modérateur

Martine LOMBARD, Professeur à l'Université Paris II

Intervenants

- Marc BOURREAU, Professeur ENST Département Sciences Economiques et Sociales (SES)
- Nicolas CURIEN, Membre du Collège de l'ARCEP
- Olivier FREGET, Allen & Overy Avocats spécialisés dans le droit des télécommunications
- Cyril ROGER-LACAN Maître des requêtes au Conseil d'Etat

15:30 – La tarification de l'utilisation du domaine public et des ouvrages publics

Modérateur

■ Philippe TERNEYRE, Professeur de droit à l'Université de Pau

Intervenants

- Alain SAUVANT, Directeur du service économique Réseau ferré de France (RFF)
- Pierre-Eric SPITZ, Directeur des Affaires juridiques de la Ville de Paris
- Daniel DUBOST, Responsable du service France Domaine ministère du budget
- Christine MAUGÜE, Conseiller d'Etat, section du contentieux

17:00 - Séance de clôture

Bernard STIRN, Président de la section du contentieux du Conseil d'Etat

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription gratuite (hors formation continue)

Envoyez vos noms, fonctions et coordonnées :

- par courrier: Conseil d'État Section du rapport et des études - 1, place du Palais-Royal - 75100 PARIS Cedex
- par courriel: sre-colloques@conseil-etat.fr

MERCI DE NOUS CONFIRMER VOTRE PRESENCE AU REPAS

A noter: l'Entretien du Conseil d'Etat est validé au titre de la formation permanente des avocats. A ce titre, et **pour les avocats uniquement**, l'inscription s'effectue sous réserve du paiement d'un droit d'entrée d'un montant de 150 € pour la journée et de 75 € pour la demi-journée - <u>déjeuner inclus</u>.

* Les règlements s'effectuent par chèque à l'adresse indiquée cidessus, à l'ordre de : « Régisseur d'avances et de recettes du Conseil d'État »).

Plan d'accès



Ecole Nationale d'Administration

Amphithéâtre Parodi 2, avenue de l'Observatoire 75006 PARIS

métro : **Notre Dame des Champs** RER : **Luxembourg**